

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2021

DECISION N°2021/132/ PPTTE DLV AGGLO / 1

CONSEIL – PLAN PAYSAGE ET TRANSITION ENERGETIQUE DE DLV AGGLO (13)

La Commission nationale du débat public,

- vu le code de l'environnement en son article L121-1, conférant à la Commission nationale du débat public une mission d'émettre tous avis et recommandations à caractère général ou méthodologique de nature à favoriser et développer la participation du public,
- vu le courrier et le dossier annexé en date du 23 septembre 2021, de Monsieur Jean-Christophe PETRIGNY, Président de Durance Luberon Verdon Agglo (DLV Agglo), demandant à la CNDP un accompagnement au travers d'une mission de conseil pour la participation du public tout au long de l'élaboration du plan paysage et transition énergétique porté par la communauté d'agglomération DLV Agglo,

considérant :

la nécessité d'articuler cette mission avec la phase de définition des orientations du PCAET de DLV Agglo,

après en avoir délibéré,

décide :

**Article 1 :** Monsieur Xavier DERRIEN est désigné pour un accompagnement au travers d'une mission de conseil pour la participation du public tout au long de l'élaboration du plan paysage et énergies renouvelables portée par la communauté d'agglomération DLV Agglo.

**Article 2 :** Monsieur Xavier DERRIEN remettra un rapport à l'issue de sa mission de conseil.

**Article 3 :** La présente décision sera publiée au Journal officiel de la République française.

La Présidente



Chantal JOUANNO